



Kafala de mon neveu qui vie en Algérie

Par **Nadjet**, le **09/09/2019** à **13:27**

Bonjour,

Je veux entamer une procedure de kafala en Algérie, je voudrais savoir si c'est dure d avoir un visa pour l enfant svp.

Et je porte a votre connaissance Madame, Monsieur, il saget bien de mon neveu qui à 16 ans, sa maman qui est ma soeur est vraiment malade (justificatif à l'appuit , est elle as trois garçon, et je veux bien de mon occuper d'un , il est bien sage et étudiant pour le moment et champion régionale on judo en algerie.

Dans l'attente de votre réponce, mon profond respect.

Par **youris**, le **09/09/2019** à **14:06**

bonjour,

la kafala ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour en france pour l'enfant faisant l'objet de cette mesure.

vous pouvez consulter ces liens:

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Immigration/L-immigration-familiale/La-kafala>

<https://www.juritravail.com/Actualite/droit-enfants/ld/51151>

Salutations